

Agissons ensemble pour un climat scolaire positif

Besoin de soutien par rapport à une situation concernant votre enfant ?

Vous pouvez communiquer avec la
direction de votre école pour en parler.

Voici des ressources utiles :

www.ligneparents.com/
www.prevnet.ca/fr/intimidation/parents
www.parents cybervertis.ca/app/fr/

Cyberintimidation : votre enfant est victime?



Votre enfant est **la cible** de gestes de cyberintimidation...

Vous pouvez quand même agir et aider à enrayer la situation :

- Encouragez votre enfant à rester en contact avec ses amis en dehors de l'espace virtuel.
- Surveillez du mieux que vous le pouvez ses actions sur Internet.
- Vérifiez s'il a peur d'aller sur Internet ou s'il cesse brusquement d'y aller.
- Conseillez-lui d'éviter les endroits propices à l'intimidation tels que les sites de clavardage (« chat »), les jeux en ligne, etc.

Si vous constatez que votre enfant est **victime** de cyberintimidation, dites-lui :

- D'arrêter immédiatement ses réponses aux messages d'intimidation. La personne qui l'intimide n'attend que ça.
- D'éviter d'envoyer un message d'insultes ou de menaces, car l'auteur pourrait se retourner contre lui et lui apporter plus d'ennuis.
- De bloquer les adresses ou personnes qui l'intimident. Qu'il agisse des réseaux sociaux, de son adresse courriel ou de son téléphone, il est possible de bloquer des personnes, des adresses ou des numéros.
- De parler de la situation avec un adulte en qui il a confiance à l'école (ex. : professeur, psychologue, entraîneur, concierge, surveillant).
- De sauvegarder tous les messages d'intimidation qu'il reçoit, que ce soit par courriel, texto, messagerie instantanée

Surveillez notre prochaine capsule sur :

La cyberintimidation : Votre enfant est auteur de cyberintimidation ?